



ANNEXE 10 – GRILLE DE PLANIFICATION DES ACTIONS¹

Il appartient à chaque milieu de décider des interventions à mettre de l'avant en fonction de ses objectifs. Rappelons que pour être efficace, il faut agir à plusieurs niveaux (école, jeunes, famille, communauté) à partir de diverses stratégies (Roberge et Choinière, 2009²)³.

- 1) Quels objectifs souhaitons-nous poursuivre au regard de la promotion de l'acceptation des différentes orientations sexuelles et de la lutte contre l'homophobie ?

À court terme ?	À moyen terme ?	À long terme ?

1. Tiré et adapté de DUQUET, Marcelle. « Annexe 3 – Questionnaire permettant de faire le portrait de la situation » et « Annexe 8-C – Canevas pour la planification des actions », dans *L'éducation à la sexualité en milieu scolaire : oui, mais comment ? Guide de soutien à la mise en œuvre d'une démarche d'éducation à la sexualité au préscolaire, au primaire et au secondaire*, Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2008, 66 p.
2. ROBERGE, Marie-Claude, et Charles CHOINIÈRE. *Analyse des interventions de promotion de la santé et de prévention en contexte scolaire québécois : cohérence avec les meilleures pratiques selon l'approche École en santé, volet habitudes de vie et psychosocial*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2009, 243 p.
3. Voir les fiches de recommandations dans Réussite éducative, santé, bien-être : agir efficacement en contexte scolaire. Synthèse de recommandations (PALLUY, Jézabelle, et autres. *Réussite éducative, santé, bien-être : agir efficacement en contexte scolaire. Synthèse de recommandations*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2010, 42 p.).

2) Pour atteindre ces objectifs, quelles interventions devrions-nous planifier ?

	À court terme ?	À moyen terme ?	À long terme ?
<p>Jeunes</p> <p>Par exemple : porter une attention particulière aux jeunes LGBT ou en questionnement, organiser des ateliers de démystification des orientations sexuelles en collaboration avec un organisme communautaire, etc.</p>			
<p>École</p> <p>Par exemple : s'afficher en tant qu'allié avec l'autocollant de la DSP de Montréal, réviser le code de vie, etc.</p>			
<p>Famille</p> <p>Par exemple : informer et sensibiliser les parents par la diffusion du bulletin sur l'orientation sexuelle et de la capsule sur l'homophobie, etc.</p>			
<p>Communauté</p> <p>Par exemple : collaborer avec les organismes communautaires pour assurer une cohérence des messages et des approches, informer les jeunes et leur famille des services offerts dans la communauté, etc.</p>			

- 3) Le tableau ci-dessous permet de dégager des priorités, de décider d'un échéancier, de cibler les personnes responsables et de prévoir le moment souhaitable pour évaluer les interventions.

ACTIONS/INTERVENTIONS PRIORITAIRES	ÉCHÉANCIER	QUI EST RESPONSABLE ?	À QUEL MOMENT SOUHAITONS-NOUS ÉVALUER LES INTERVENTIONS ?
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			